

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16^{de} chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
 22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 2 Février 1891

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince a adressé une somme de trois mille francs au gouvernement français pour être versés à la souscription en faveur des victimes du froid à Paris et dans les départements.

Dimanche dernier, la paroisse de la Condamine célébrait la fête de Sainte-Dévote. M^{sr} l'Evêque a officié à la Grand'Messe et aux Vêpres.

L'église était trop petite pour contenir les fidèles. M^{lle} Orengo et M. Samuel ont chanté avec beaucoup de goût plusieurs morceaux choisis.

M^{sr} Ardin, Evêque de La Rochelle et Saintes, se rendant à Rome, s'est arrêté samedi dernier à Monaco pour rendre visite à M^{sr} Theuret, dont il est le compatriote et l'ami. Sa Grandeur a bien voulu honorer de sa présence les offices pontificaux célébrés dimanche avec grande pompe dans l'église de Sainte-Dévote, à la Condamine.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M^{me} Rosine Bloch, la cantatrice que nous avons applaudie il y a quelques années, et qui a brillé d'un grand éclat à l'Opéra.

M^{me} Rosine Bloch a succombé dimanche à Monte Carlo, à une congestion pulmonaire. Elle n'avait que 42 ans.

La Société des Régates vient de remettre à S. Exc. le Gouverneur Général la somme de 200 francs pour être répartie entre les diverses œuvres de bienfaisance de la Principauté, et celle de 200 francs à M. Glaize, consul de France à Monaco, pour les aider au soulagement des misères occasionnées par le froid à Paris et dans les départements.

Nous sommes heureux d'enregistrer ces dons qui montrent combien la Société des Régates s'associe aux infortunes publiques à l'étranger comme chez nous.

A ce propos, rappelons que vendredi prochain elle donnera, avec le concours de la Société musicale de Vichy, de la Société Philharmonique et de la Société Chorale l'Avenir de Monaco, un concert au bénéfice des pauvres.

Voici l'itinéraire annoncé par la Société de Vichy :

Départ de la Gare — Montée par les Jardins de Monaco — Traversée de Monaco — Place du Palais.

A 2 heures du soir. — Aubade sur la place du Palais.

A 3 heures. — Grand Concert donné sous le patronage de la Société des Régates, au bénéfice des pauvres de la Principauté, sur le boulevard de la Condamine.

A 8 heures. — Retraite aux flambeaux — Départ : Place du Palais — Traversée de la ville de Monaco — Descente des jardins de Monaco — la Condamine — Montée de Monte Carlo — Place du Casino — Traversée de la ville — Descente à la Gare.

Dislocation à la gare de Monte Carlo.

Parmi les nouveaux venus dans la Principauté, nous devons citer M. le marquis de Nédonchel ;

lord Randolphe Churchill ; M. Jules Gaillard, député ; le général George de Bayne ; M. Louis Enault ; M^{me} la duchesse de Monrose.

Favorisée par un très beau temps, la bataille de fleurs, organisée samedi dernier par la Société des Régates, a très bien réussi.

Les tribunes, élégantes et confortables, étaient envahies par la foule, heureuse d'assister à ce spectacle nouveau, ou à peu près, pour Monaco, car c'est la deuxième année seulement que fête semblable a lieu.

La Société Philharmonique prêtait son concours à la fête. Quatre-vingt voitures environ ont pris part au défilé, dont le parcours comprenait le boulevard de la Condamine dans toute sa longueur. Parmi ces voitures, quatre chars et plusieurs phaétons et victorias étaient décorés avec beaucoup de goût. A la fin de la journée surtout, la bataille avait pris beaucoup d'animation, le boulevard était littéralement jonché de fleurs.

Les bannières ont été distribuées dans l'ordre suivant :

Condole vénitienne, très beau char. Une douzaine de seigneurs vénitiens montaient l'embarcation. Costumes très jolis. Grand succès.

Char des Napolitaines, tout enguirlandé de fleurs. Essaim de jeunes et jolies femmes ; costumes pleins de fraîcheur ; très applaudi.

Voiture de M^{me} Bérail, toute tapissée d'anthémis et de giroflées, décoration des plus gracieuses.

Le Nid, voiture de la Société florale de Menton. Très original et fort apprécié du public. Un nid immense, artistement construit, au milieu de branches d'olivier, dans le nid quatre amours de bambini en maillot jaune. Un vrai nid de canaris. La voiture disparaissait sous la mousse et les feuilles.

Voiture de M^{me} Rey, tapissée en étoffe verte et rose. Très coquettement ornée.

Des médailles ont été décernées à une voiture d'arlequines masquées, à un phaéton orné de bouquets et au *Char des Grottes*, à MM. Fontana et Gamba.

En résumé, très jolie journée.

Beaucoup de monde à la fête donnée mardi à l'hôtel de Paris par la Société des Régates, avec le concours de M. Antonin, qui a donné une intéressante séance de prestidigitation.

La soirée dansante a été très animée. Quelques costumes carnavalesques ont obtenu un grand succès.

Voici le programme de la fête de bienfaisance, organisée par la colonie française, qui aura lieu mercredi 4 février 1891, à 9 heures du soir, dans les salons de l'hôtel de Paris, à Monte Carlo.

Concert vocal et instrumental avec le bienveillant concours de M^{lle} Perretti, MM. Boyer et Isnardon, du théâtre de Monte Carlo, MM. Roger, chef d'orchestre du théâtre, Comte, Lalliet, ex-hautbois solo de l'Opéra, et Borghini, de l'orchestre du Casino de Monte Carlo.

Séance de prestidigitation par M. Antonin.

Après le concert, grand bal (orchestre d'élite).

Pendant toute la durée de la fête, kermesse, tombola, jeux divers.

Prix d'entrée : 10 francs.

Les cartes essentiellement personnelles sont délivrées chez les membres du Comité et à l'entrée des salons de l'hôtel de Paris, le soir de la fête.

PREMIÈRE PARTIE

MARIONNETTES PARISIENNES

Sous la direction de M. PATESS D'ARCHAMBAULT

UNE MAISON NOUVEAU SYSTÈME

Comédie bouffe en un acte et deux tableaux

SÉANCE DE PRESTIDIGITATION, par M. ANTONIN

1. Prestidigitation moderne — 2. Les cartes parlantes — 3. Tour de passe-passe — 4. Souvenir d'un Indien. — 5. Le voyage diabolique — 6. Les ardoises spirites — 7. Sorcier du XIX^e siècle — 8. La cage fantastique.

DEUXIÈME PARTIE

CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL

- Fantaisie-Ballet*, pour violon..... Bériot.
 M. Comte.
 Duo de *Colinette*..... Wekerlin.
 M^{lle} Perretti et M. Boyer.
 Air du *Songe d'une nuit d'été*..... A. Thomas
 M. Isnardon.
Echo des Bois..... Th. Lalliet
 Fantaisie pour hautbois, exécutée par l'auteur.
Pensée d'automne..... Massenet.
 M. Boyer.
 Couplets de Colombine, de la *Surprise de l'Amour*..... Poise.
 M^{lle} Perretti.

Nous apprenons avec satisfaction qu'à l'audience de la cour d'assises des Alpes-Maritimes du 26 janvier dernier, le Président a adressé des félicitations bien méritées aux agents de la police monégasque, qui avaient opéré l'arrestation des voleurs traduits devant le jury.

« Il serait à souhaiter, a dit l'honorable magistrat, que partout la police fût faite comme à Monaco. »

M. Denis-Auguste Costamagno, Commis de 1^{re} classe, a été nommé Receveur du télégraphe au bureau de Monaco, en remplacement de M. Farrier, décédé.

A l'occasion du Carnaval de Nice, la Compagnie P.-L.-M. mettra en marche, aux dates ci-après, les trains spéciaux de voyageurs suivants :

Les 5 et 6 février. — De Cannes à Nice : départ, à midi ; arrivée à Nice, à 1 h. 4. De Nice à Cannes : départ, à 4 h. 32 ; arrivée à Cannes, à 5 h. 16.

Les 8 et 10 février. — De la Bocca à Nice, un train : à 10 h. 16 ; arrivée à Nice, 11 h. 39. — De Cannes à Nice, deux trains : à midi et à midi 37 ; arrivée à Nice, 1 h. 4 et 1 h. 40. De Nice à Cannes, un train : à 4 h. 52 arrivée à Cannes, à 5 h. 16. De Nice à la Bocca, trois trains : à 5 h. 21, 10 h. 45 et à 11 h. 13 du soir ; arrivée à la Bocca, à 6 h. 31, 11 h. 59 du soir et minuit 56. — De Vintimille à Nice, un train : à midi 30 ; arrivée à Nice, à 2 h. 8. De Nice à Vintimille, deux trains : à 6 h. 2 et à 11 h. 10 du soir ; arrivée à Vintimille, à 7 h. 29 du soir et à minuit 38.

Ces trains prendront des voyageurs de toutes classes, dans et pour les gares desservies.

Les trains 411, 480, 492, TL 235, TL 237, TL 239, TL 241, TL 243, TL 234, TL 236, TL 238, TL 242 et TL 244, prendront *exceptionnellement* des voyageurs de 2^e et de 3^e classes, les 1^{er}, 5, 8, 9 et 10 février, dans et pour les gares desservies.

Le train de luxe n° 8, partant de Vintimille à 10 h. 48 du matin, prendra *exceptionnellement* des voyageurs de 1^{re} classe, les 1^{er}, 5, 8, 9 et 10 février, dans et pour les gares desservies entre Vintimille et Nice.

Le dimanche 8 février et le mardi 10 février, les gares de Cannes à Vintimille ouvriront dès 6 h. du matin leurs guichets, qui resteront ouverts toute la journée.

Les voyageurs pourront y retirer, à toute heure, des billets d'aller et retour, qui seront valables pour tous les trains des 8, 9, 10 et 11 février, à l'exception toutefois des trains de luxe.

On écrit de Naples, qu'il fait un temps affreux dans cette ville.

La neige a couvert le Vésuve, ce qui ne s'était pas vu depuis de nombreuses années. C'est décidément un hiver très rigoureux.

La première représentation de *Faust* avait attiré, samedi soir, au théâtre de Monte Carlo, une foule aussi nombreuse que choisie, avide d'applaudir ce chef-d'œuvre de l'art français. Là, peut-être, n'était pas la seule raison ; M^{lle} Nordica débutait dans le rôle si beau de Marguerite et, disons-le, malgré une émotion bien légitime, M^{lle} Nordica a su rendre ce personnage avec un réel talent. Très bonne chanteuse, comédienne accomplie, elle a, à plusieurs reprises, soulevé des applaudissements unanimes ; une avalanche de fleurs lui a été offerte. M. Engel, dans *Faust*, a droit aussi à tous nos éloges.

M. Isnardon, dans *Méphistophélès*, a partagé avec M. Engel le succès le plus légitime. C'est encore à M. Boyer, Valentin, que reviennent les honneurs de la soirée. Aussi brillant comédien que beau chanteur, M. Boyer a su, dans ce rôle, soulever les bravos de la salle toute entière. M^{lle} Leclerc, dans le jeune Siebel, a été frappante de vérité, et l'air *Faites-lui mes aveux* a été dit avec autant de finesse que d'art. Nous devons, avant de terminer, une mention spéciale aux chœurs qui ont enlevé, avec un brio peu commun, le grand chœur du quatrième acte.

Enfin, n'oublions pas M. Jehin, l'éminent chef, qui a droit à tous les éloges, ainsi que tous les vaillants interprètes de l'orchestre.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX

Jeudi 29 janvier

Le *Match Franco-Italien*, entre MM. Drevon, Vicomte de Quelen, Galton, Moncorgé et MM. le comte Emmanuele Gajoli, Flip, Comte Lucca Gajoli et Marino a été gagné par ces derniers, battant leurs adversaires de quatre oiseaux. Ce match avait attiré une foule considérable.

Vendredi 30 janvier 1891

Le *Prix de Consolation* a été gagné par M. Greville, battant MM. Halford, second ; prince d'Auersperg, troisième ; Moncorgé, quatrième.

Le *Hunters' Cup* a été gagné par M. Thorne, battant MM. Galton, second ; Ivan, troisième ; Heygate, quatrième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Lepôt et le comte Dankelmann.

Lundi 2 février

Le *Prix Esterhazy* a été partagé entre MM. Flip et Ch. de Woot ; la place de troisième a été pour M. Harding-Cox.

Le *Concours de tir au pistolet* a été clos le 31 janvier. MM. Bonzon, premier, 44 points ; Galton, second, 43 points ; Comte Dankelmann, troisième, 38 points ; Fred, quatrième, 36 points.

Tir au Sanglier. — MM. Bonzon, premier, 46 points ; Comte Trauttmansdorff, second, 44 points ; Fred, troisième, 42 points ; Baron de Montchoisy, quatrième, 40 points.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Toulon. — Le *Baltimore*, croiseur de la marine nationale des Etats-Unis, est arrivé dans nos eaux, jeudi dernier, à 2 heures de l'après-midi, venant de Villefranche. Il a salué la terre de quinze coups de canon, qui lui ont été rendus par la batterie la Grosse-Tour.

Son commandant en second, après s'être rendu chez le consul des Etats-Unis, a fait, à 4 heures, une visite à M. le préfet maritime.

Le *Baltimore* restera une quinzaine de jours dans notre port, où il entrera au bassin pour y subir le net-

toyage de sa carène. Ce navire compte 320 hommes d'équipage.

Cannes. — Le prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha, frère du prince Ferdinand de Bulgarie, et père du prince don Pedro de Saxe-Cobourg et Bragance et du prince Auguste-Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha, est arrivé mardi par le train de luxe ; il est descendu au Central-Hôtel, où son fils, le prince Auguste, réside depuis plus d'un mois.

Nice. — A l'heure même où, à Bruxelles, avaient lieu jeudi les funérailles du prince Baudouin, un service solennel était célébré à Nice pour le repos de son âme. L'église de Notre-Dame avait été tendue de deuil ; à chaque pilier le monogramme du défunt et un trophée de drapeaux belges voilé de crêpe. Au centre de la nef, le catafalque en velours noir et argent surmonté du drapeau belge et de la couronne princière occupait le milieu de la nef, entouré de fleurs et de massifs de verdure.

M. Maistre, consul de Belgique à Nice, recevait les invités.

Des fauteuils avaient été réservés au côté gauche de la nef, devant le Corps Consulaire, à S. Exc. le baron de Farincourt, gouverneur général de Monaco, au Chambellan de S. A. R. le prince de Saxe-Cobourg et à M^{me} Henry.

Le côté droit était occupé par le général de Pétting de Vaulgrenant, gouverneur de Nice ; M. Henry, préfet des Alpes-Maritimes ; le comte de Malausséna, maire de Nice ; les généraux Garnier des Garets et Robillard, accompagnés de leurs officiers d'ordonnance ; le baron Ozy de Wichien, sénateur, gouverneur général de la province d'Anvers ; la princesse Ghika ; le baron de Linsinguer, chambellan du roi de Bavière ; le capitaine de frégate Le Do, aide de camp délégué par le vice-amiral commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée ; M. Dugué de Mac Carthy, secrétaire général à Monaco ; M. Laugier, secrétaire général de la Préfecture à Nice ; M. Letainturier-Fradin, chef du cabinet du Préfet ; l'Abbé Novi, aumônier militaire ; les colonels et un grand nombre d'officiers des divers corps de la garnison.

Une grand'messe en musique a été dite par le curé de la paroisse assisté de tout son clergé. Pendant l'élévation, M. Van Loo, du Théâtre Municipal, a chanté le *Pie Jesu* du *Requiem* de Telman. L'absoute a été donnée par M^{sr} Balaïn, évêque de Nice.

— Les fêtes pour l'arrivée du Carnaval ont attiré samedi une grande affluence d'étrangers à Nice. Le défilé était des plus réussis, et la redoute donnée le soir au Casino Municipal a terminé gaiement cette première journée carnavalesque.

Dimanche a eu lieu le défilé de toutes les mascarades ; commencé le plus joyeusement du monde, ce défilé a été fâcheusement interrompu par la pluie, qui, depuis trois heures du soir jusqu'à hier matin, n'a pas cessé de tomber fine et serrée.

Villefranche. — A moins d'ordres contraires, les deux divisions qui se trouvent dans le Golfe-Juan rejoindront aujourd'hui la troisième division qui est depuis quelques jours à Villefranche.

Les cuirassés des deux divisions resteront à Villefranche jusqu'à la fin de nos fêtes carnavalesques. Ils rejoindront ensuite les autres navires, et l'escadre au complet se rendra en Corse après s'être ravitaillée à Toulon.

Depuis quelques jours, les cuirassés qui vont à Golfe-Juan exécutent de rudes manœuvres. Les attaques de nuit, le tir au canon, les exercices de torpille et de canons-revolvers se succèdent.

Presque tous les jours, des détachements de marins débarquent et se livrent à des exercices sur la voie ferrée.

Vintimille. — Le tronçon de voie ferrée Vernante-Limone est terminé. L'inauguration aura lieu dans le courant du mois de février.

Malgré le mauvais temps, les travaux de galerie de Tende marchent à grand train. L'entrepreneur, M. Vaccari, redouble d'efforts pour que les travaux soient terminés au jour fixé d'avance.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

La semaine qui vient de finir pourrait s'appeler la semaine de *Thermidor*. Dans ma précédente lettre, je vous indiquais brièvement que ce nouveau chef-d'œuvre

de Sardou était un magistral pendant de *Patrie* et de la *Haine*. Le public de la première représentation avait plus encore que celui de la répétition générale, applaudi à cette résurrection fidèle et pathétique de la Terreur. L'auteur, les artistes, les abonnés pouvaient croire à un long succès : l'intérêt dramatique de la pièce, l'exactitude et la vérité des costumes, des décors, de langage même, le talent supérieur des interprètes, de Coquelin, de Marais, de M^{lle} Bartet, promettaient au public une suite non interrompue de soirées intéressantes. Il a suffi de quelques siffleurs opérant avec préméditation, le soir de la seconde représentation, pour que la pièce soit suspendue — ce qui signifie : interdite — pour qu'il y ait, à son sujet, une interpellation à la Chambre des députés, et pour qu'il nous devienne difficile d'exprimer notre vive indignation contre un pareil ostracisme dans ce journal où nous devons éviter, même à propos d'art et de liberté théâtrale, d'empiéter sur le terrain de la politique.

Ce que nous devons constater, pour remplir notre devoir de chroniqueur mondain, c'est le vif mécontentement de tout ce que Paris renferme d'élégant et de lettré. Les abonnés du mardi et du jeudi, à la Comédie-Française, sont sortis de leurs habitudes correctes ; ils ont, à deux reprises, réclamé *Thermidor* avec énergie, et, si l'on avait complé les sifflets et les applaudissements, peut-être eût-on été moins prompt à proscrire une œuvre applaudie par la presque unanimité d'un public composé surtout d'excellents républicains, comme le démontre un simple coup d'œil jeté sur les listes d'abonnement du Théâtre-Français.

Dans le plus fort de l'effervescence, on avait annoncé que les plus éminents sociétaires de la maison Molière iraient fonder je ne sais quel théâtre libre, afin de désagrégier cette troupe supérieure dont ils sont les protagonistes. Ce sont là des propos qui échappent dans les premiers mouvements d'humeur. Ce sont des plans en l'air et qui n'auront pas de suite. Le mot véritable de la situation m'a été dit par l'aimable semainier, Coquelin cadet, que j'interrogeais sur ces départs dont on faisait grand bruit : « Il n'y aura, m'a-t-il répondu, que *Thermidor* qui sortira de la Comédie-Française ; et c'est « trop ! »

Le beau drame de M. Sardou sera joué prochainement à l'étranger, d'après des traités signés depuis un an ; et, ce qui est regrettable, ces traités interdisent de faire imprimer la pièce actuellement, nous ne pourrions que plus tard nous consoler par sa lecture de sa non représentation à Paris.

M. de Freycinet, malgré les préoccupations qu'a dû lui causer l'incident de *Thermidor*, a trouvé le temps d'examiner et d'approuver un projet qui intéresse vivement la population parisienne, très curieuse des spectacles où le cheval joue le principal rôle. Il y aura le 6 juin prochain un grand carrousel militaire dans la galerie des machines au Champ-de-Mars.

Les six régiments de la division de cavalerie de Paris, c'est-à-dire les 4^e et 5^e chasseurs, les 27^e et 28^e dragons, les 3^e et 6^e cuirassiers, ainsi que les deux batteries à cheval de la division, prendront part à cette fête, qui aura un caractère exceptionnel. Outre les figures de carrousel, que nous avons déjà vues au Palais de l'Industrie, nous verrons un jeu de barres des plus émouvants avec saut d'obstacles. Les caissons et les canons de l'artillerie paraîtront sur la piste et offriront des exercices très intéressants. La partie la plus pittoresque de la fête sera la présentation des enseignes et étendards donnés aux divers régiments, depuis leur création, qui seront apportés successivement par des cavaliers revêtus des costumes de l'époque.

On aurait voulu pouvoir choisir une date moins éloignée que le 6 juin ; mais il faut construire des loges, des estrades, des enceintes pour le public. Il y aura 1,600 places de loges numérotées à 40 francs, 4,200 places de tribunes numérotées à 20 francs, 3,600 places de tribunes numérotées à 15 francs, 4,200 places de tribunes à 10 fr., 10,000 places de promenoir à 5 francs, soit 23,600 places pouvant donner 294,000 francs de recettes et laisser net 200,000 francs aux pauvres.

Les expositions de cercles, ce qu'on a appelé « les Petits Salons », reviennent avec la température plus clémente. Le Cercle Volnay a ouvert la série. M. Bonnat a envoyé deux remarquables portraits ; M. Lefebvre, M. Heumer, M. Bouguereau, M. François Flameng, M. Courtois, M. Tony Faivre, M. Gounod, le fils du célèbre compositeur, M. Brispot ont envoyé de remarquables études de tête. M. Zakarian expose deux belles natures mortes. On se presse autour d'une *Vision*, de M.

Luc Olivier Merson; d'un *Bonze officiant*, de M. de Dramard; de deux scènes de *Printemps*, de M. Bouchor; de la *Toilette du Cob*, de M. Henri Saffroy; de l'*Odalisque*, de M. Toulmouche; des paysages, de MM. Henri Trouville et Tancredè Abraham.

Les sculpteurs se sont distingués. A citer une *Psyché* de M. Hottot, un buste de M. Paul Mantz, par M. Denys Puech, un buste de M. Guilbert.

L'exposition du cercle Volnay, où l'on peut passer une heure fort agréable, est très fréquentée.

La nomenclature des réceptions de la semaine est assez courte.

Brillante réception à l'ambassade d'Angleterre. Grand dîner en l'honneur de l'ambassadeur d'Angleterre et de lady Lytton, chez le baron Alphonse de Rothschild. Matinée chez la duchesse de Bellune, où l'on a applaudi une pièce inédite du duc de Bellune, le *Paragraphe 195*. Raout très élégant chez la comtesse de Balleroy Réception artistique chez M^{me} Ernest Le Hideux, où l'on a entendu M^{me} Worms-Baretta, M. Fugère et M^{me} Molé-Truffier. Réceptions chez la princesse Constantin Gortchakow et chez la comtesse de Bourg.

On annonce, pour la semaine qui va commencer, des bals chez M^{me} Buloz et chez M^{me} Sulzback, des concerts chez M^{me} Krauss et M^{me} Louis Diémer.

Au théâtre, en dehors de *Thermidor*, quelques premières représentations sans importance. Deux revues amusantes; aux Folies-Dramatiques, *Paris-Folies*, de MM. Moch et Vély, où M. Gobin et M^{lle} Pierny font merveille; au Théâtre des Nouveautés, les *Couliesses de Paris*, de MM. Duret, Froyez, Oudot et de Gousse, bien joués par M^{lle} Gilberte, MM. Germain et Tarride.

Deux pièces à spectacle.

Au Châtelet, un drame de M. Joseph Fabre, *Jeanne d'Arc*, avec des décors, des costumes, une figuration dignes d'éloges. Il y a de la musique de M. Benjamin Godard qui a fait plaisir. M^{lle} Second-Weber, joue le principal rôle avec un grand sentiment artistique.

Au théâtre du Château-d'Eau, *Sainte-Russie*, cinq actes, de MM. Gugenheim et Le Faure, remarquable par la mise en scène.

DANGEAU.

VARIÉTÉS

Monaco au milieu du XVI^e siècle

Suite — Voir les numéros 1691, 1692, 1693, 1694 et 1695

IV. — Le Château Vieux

Tout d'abord, il semble qu'on ne disposa pas dans cette enceinte d'édifice pour l'habitation, soit du castellan génois, soit des chefs guelfes ou des premiers seigneurs Grimaldi qui s'installèrent au XIV^e siècle dans la forteresse. Leur résidence habituelle fut établie dans un bâtiment situé de l'autre côté de la porte de la forteresse le long des remparts et contigu aux maisons de la ville.

Ce bâtiment, beaucoup plus rapproché du château que la maison qui occupe une partie de son emplacement, communiquait avec le Château Vieux par une galerie et une terrasse au-dessus du portail de l'entrée, en sorte qu'il était compris dans les dépendances de la citadelle. C'est le *Petit Palais*, où l'acte relatif au paiement de la garnison angevine montre les chefs de ce corps auxiliaire du roi de Sicile installés en 1419, au moment où ils vont évacuer le plan. Dans cet acte, comme dans le testament de Catalan, le *Petit Palais* est formellement indiqué comme faisant, malgré sa position extérieure, partie intégrante du Château Vieux (1), et un contrat notarié de 1504 est passé dans la longue galerie du Château Vieux, près de l'escalier du *Petit Palais* de ce château (2).

Cette galerie disparut lorsque la construction de la nouvelle entrée de la ville et du Mirador sous Augustin Grimaldi avança le rempart; une partie dut constituer les salles voûtées des *Cabanès*, du côté de la grande place, dont nous avons parlé plus haut (3).

(1) La quittance de la compagnie angevine du 11 février 1419 est donnée « in Parvo Palatio dicti Castri Veteris »; le testament de Catalan est également rédigé « in Castro Vetulo, in Parvo Palatio dicti castri »; (*Documents*, tome I, pages 13 et 273).

(2) « In gallaria lunga castri Monaci apud graderium Palayseti ejusdem castri ». (Minutes de Jacques Borriglione aux Archives du Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco).

(3) Le *Petit Palais*, dit *Palazetto* ou *Parasetto*, fut vendu en 1645 à Antoine Minotti, à charge de refaire la façade à l'alignement des autres maisons de la place. (Archives du Palais de Monaco, A 28, n° 29).

L'inventaire après décès d'Honoré II en 1663 est le dernier document où il soit question du *Parasetto* (1); il mentionne un passage souterrain qui le faisait communiquer avec le Palais, passage qui avait dû remplacer la galerie lors de la construction du Mirador, lui-même disparu dans les travaux qui bouleversèrent les abords de l'entrée de la ville lors de la création de la batterie, en 1706.

Les plus anciens textes où il soit question du Château Vieux nous signalent, en même temps que le *Petit Palais*, l'existence dans l'intérieur même de la citadelle de grands logements, sans que nous puissions établir si ces logements furent antérieurs ou postérieurs à cette habitation extérieure. Ils furent obtenus par la construction d'une grande aile perpendiculaire à l'enceinte du côté de la ville et se prolongeant dans la direction de Serravalle, sans atteindre la clôture de ce côté. La construction de ce corps de logis forma une grande cour intérieure, tandis que du côté de la mer régnait encore un espace de plus de vingt mètres jusqu'à l'escarpement dominant l'anse du Canton.

Les documents des premières années du XV^e siècle faisant expressément mention de cette aile, sa construction doit nécessairement remonter à la domination de Charles I^{er} Grimaldi, car on ne peut supposer que pendant l'occupation génoise aucune cause ait pu donner l'occasion d'augmenter les logis du Château. C'est là que dut habiter le pape Benoît XIII, Pierre de Luna, à l'époque de son voyage à Gènes, alors que pendant son séjour à Monaco au mois d'août 1405, un de ses compagnons, Michel de Salva, cardinal de Pampelune, y mourut de la peste (2).

La grande aile était élevée d'un étage sur la cour; la pièce principale en occupait au milieu toute l'épaisseur; on y accédait directement par un escalier extérieur. Cette salle est appelée, dans le plus ancien acte relatif aux constructions intérieures du Château, *Camera paramenti*. C'est là que peu de semaines après leur rentrée dans Monaco, les fils de Rainier Grimaldi faisaient, le 5 juin 1419, l'inféodation d'une terre au cap d'Ail (3). Sous Jean I^{er}, elle est nommée dans le testament de ce seigneur *Grande chambre*, en 1454 (4). C'est la *Salle Grimaldi*, qui est restée jusqu'à nos jours la pièce principale du Palais (5).

Cette aile, dite maintenant « des grands appartements », se raccordait aux remparts du côté de la ville en arrière de la tour de l'Ouest (6), et les salles voûtées supportant la terrasse du rempart avaient reçu à cet endroit, dès l'époque de Jean I^{er}, une partie des dépendances de l'habitation des seigneurs. Les cuisines y étaient établies dans un premier étage construit sur la terrasse et sont toujours restées en cet endroit; c'est dans la « chambre sous la cuisine » que furent signés, en 1445, les articles du mariage de Bartholomée Grimaldi avec Pierre Frégose (7).

Ces logis furent surélevés d'un second étage, sous Lambert Grimaldi, sur la totalité du mur d'enceinte faisant face à la ville; on doubla en outre ce bâtiment entre les tours Sainte-Marie et du Milieu par une construction extérieure et un peu en avant de leur alignement; cette construction formait, au second étage, une galerie ou loggia mentionnée dès 1485 dans les actes de Jean de Porta sous le nom de *Loggia nuova* (8), qu'on trouve plus tard, et notamment dans la relation de l'assassinat de Lucien Grimaldi, désignée sous le nom de *Grande loggia* (9).

Jean II, en ajoutant de nouveaux logements à ceux construits par son père, continua l'aménagement de nouveaux appartements derrière la grande loggia; il créa ainsi une vaste salle, qui devint la « salle ou chambre neuve du château », par opposition à l'ancienne, la *salle Grimaldi*; elle s'ouvrait sur la loggia et l'on en trouve

(1) Archives du Palais de Monaco, A 30, n° 15.

(2) Zurita, lib. x, cap. 78.

(3) *Documents*, tome I, page 12.

(4) *Ibid.*, page 243.

(5) On trouve pour la première fois le nom de *Sa'a Grimalda* dans un acte du notaire Antonio Raimondo, du 18 avril 1533. (Archives du Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.)

(6) Cette tour, qui a été démolie en même temps que le logis avançant jusqu'à l'escarpement occidental sous le prince Honoré V, fut, à cette époque, reportée à l'angle de la nouvelle façade des grands appartements sur la terrasse, et édifiée dans l'alignement de cet angle sans aucune saillie.

(7) *Docum n s.* tome I, page 161.

(8) Registre I de J. de Porta, fol. 147.

(9) *Documents*, tome 2, page 177.

mention en 1495 (1). C'est la salle des Gardes actuelle.

Du même côté, et afin de faire communiquer les deux tours au-dessus de la grande loggia, une galerie embrassa la tour Sainte-Marie. Cette galerie régnait à la hauteur de la terrasse qui couvrait la loggia, au sommet d'un mur de face élevé sur la place devant la tour, tandis que sur le côté regardant la montée elle était soutenue par un grand arc élevé à la hauteur des deux étages. Dans l'espace compris entre la tour et le pavillon où s'ouvrait la porte du Château existait une terrasse d'où un escalier montait à la galerie. La galerie de la tour Sainte-Marie paraît dans les actes de Porta en 1499 (2). Elle a subsisté jusqu'à la reconstruction de cette tour, en 1887.

L'aspect extérieur du Château sur la place ne changea plus pendant un siècle et demi. Les tours du Milieu et Sainte-Marie ne faisaient plus saillie, mais la grande loggia qui les réunissait les laissait apparentes; et c'est ainsi que le plan dressé en 1602, représente les deux étages construits entre les tours. Elles ne disparurent que sous le règne d'Honoré II, lorsque de nouvelles constructions et galeries extérieures eurent fermé la grande loggia et en eurent fait un appartement intérieur en noyant la tour du Milieu dans les logis ainsi obtenus, en avançant sur la place.

Lucien Grimaldi ne paraît s'être occupé que d'un bâtiment à deux étages élevé sur la place, dans l'alignement de la face extérieure de la tour de l'Ouest et prolongé jusqu'au bord du rocher, du côté du Canton. Les chambres, assez nombreuses, de cette aile s'éclairaient par neuf fenêtres. Afin de rendre ces pièces indépendantes, on leur adossa en arrière une construction qui forma une nouvelle galerie fermée de fenêtres sur laquelle ces chambres purent s'ouvrir, et qui, pénétrant dans la grande aile, mettait ces appartements en communication avec les pièces avoisinant la grande salle. Cette galerie est la *Galerie neuve* dont il est question dans la relation de l'assassinat de Lucien, et dont la dernière pièce au fond, près de l'escarpement, fut le théâtre de la tragédie du 22 août 1523 (3).

Les détails que nous a transmis cette relation démontrent qu'il n'y avait pas encore à cette époque de galerie sur la cour pour faire communiquer extérieurement les diverses salles de l'aile des grands appartements au premier étage. Un simple escalier montait en face de la grande salle; c'est là que fut traîné le cadavre de Lucien.

La cour du château n'avait donc aucune décoration architecturale; les fenêtres de l'aile et celles en retour des logis du côté de la place s'ouvraient sans ordre tandis que la terrasse du nord-est existait toujours au-dessus de la chapelle et des salles voûtées, entre le gros pavillon crénelé où s'ouvrait la porte de la forteresse et le pavillon semblable formant l'angle à l'autre bout. Au fond s'élevait la tour de Serravalle et son rempart.

Tel était l'aspect froid et sombre que devait avoir la cour intérieure du Château lorsque Etienne prit en main la tutelle d'Honoré I^{er} et l'administration des seigneuries. Il apportait de Gènes des habitudes fastueuses et des tendances artistiques; c'était le moment où la cité de marbre se transformait. Tout en donnant aux appartements le développement que nécessitait l'augmentation continue du nombre des serviteurs et des officiers qui y étaient logés, le tuteur d'Honoré I^{er} pensa à créer en avant de la grande aile une construction monumentale qui rappela l'ordonnance somptueuse des palais génois. Un portique à deux étages fut élevé contre le mur des grands appartements sur toute leur longueur; il se composa de deux rangs de douze arcades superposées en cintres surbaissés reposant sur des colonnes doriques très simples. Les baies de l'étage supérieur furent ornées de balustrades en marbre blanc; un escalier, que le plan de 1602 nous montre ayant déjà la forme semi-circulaire, accédait à la galerie supérieure en face de la grande salle.

La nécessité de ménager des logements décida ensuite Etienne à utiliser la terrasse du nord-est sur laquelle il entreprit d'élever une aile parallèle aux grands apparte-

(1) Reg. I de Porta. — « Acta fuerunt in loggia nova que est « extra cameram magnam novam ejusdem magnifici domini ».

(2) *Ibid.*, fol. 173. — « In galaria juxta turrin Sancte Marie « prope logiam novam ». — On trouve au registre de Jacques Borriglione pour 1505 une description encore plus explicite: « Sur « per galeriam que circumdat turrin Sancti Marie ».

(3) Nous avons déjà dit que cette galerie et l'aile dont elle faisait partie ont disparu sous le règne d'Honoré V, en même temps que la tour de l'Ouest.

ments ; mais, par une raison qui nous échappe, le style de décoration donné à ce côté de la cour diffère entièrement de celui du grand portique qui faisait face, quoique les deux constructions soient à peu près contemporaines.

L'inconvénient qui serait résulté d'une galerie trop profonde rétrécissant la cour, dut être une des raisons qui occasionnèrent ce disparate, comme aussi la nécessité de ménager la lumière à la salle des Gardes derrière la grande loggia.

En tous cas, la terrasse était trop étroite pour supporter des chambres suffisamment logeables ; on élargit sa surface en élevant en avant des salles basses du rez-de-chaussée un portique de douze arcades en anse de panier auquel on donna pour profondeur la saillie que faisait sur la cour le pavillon de la porte d'entrée, en sorte que ce portique fut placé dans l'alignement du mur de face intérieur de ce pavillon. Sur cet espace ainsi élargi, on construisit deux étages qui furent élevés à la hauteur des deux pavillons formant aux deux bouts l'extrémité de l'ancien rempart. La nouvelle construction présenta, en face de la double galerie de la grande aile, une façade sur arcades percée de petites fenêtres. L'effet en était encore lourd et sans élégance ; nous allons voir comment on pourvut à sa décoration.

(A suivre)

G. SAIGE.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

CERCLE DES ÉTRANGERS DE MONACO

1890-1891

TIR AUX PIGEONS

CONCOURS DE LA DEUXIÈME SÉRIE

Mercredi 4 Février — Prix Desgenétais (Handicap) 1,000 fr.
 Vendredi 6 » Prix Gajoli » 1,000 fr.
 Lundi 9 » Prix Manville » 1,000 fr.
 Mercredi 11 » Prix Trauttmansdorff » 1,000 fr.
 Vendredi 13 » Prix Welbore Ellis » 1,000 fr.
 Lundi 16 » Prix Erdody » 1,000 fr.
 Mercredi 17 » Prix Tudor » 1,000 fr.

Les Handicaps de la 2^e Série seront faits d'après les sommes gagnées. — Entrée : 50 fr. — Un pigeon.
 Le second recevra 30 % sur les entrées ; le troisième 20 %, le reste au premier.

TIR AU PISTOLET ET AU SANGLIER. — SALLE D'ESCRIME

S'adresser, pour toute demande de renseignements à M. A. BLONDIN, au Secrétariat des Tirs, à Monte Carlo

SALLE DES CONCERTS DU CASINO

Les Concerts ont lieu tous les jours de 2 h. 1/2 à 4 h. et de 8 h. 1/2 à 10 h. du soir
 Le jeudi est réservé aux Concerts Classiques de musique ancienne et moderne

Jeudi 5 février 1891, à 2 h. 1/2 de l'après-midi

10^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. ARTHUR STECK

avec le concours de M. ABBIASTE, violoncelliste

Symphonie héroïque Beethoven.

A. Allegro con brio — B. Marche funèbre —
 C. Scherzo, allegro vivace — D. Finale,
 allegro molto.

Ouverture de Sakountala C. Goldmarck.

Concerto en mi mineur (pour violoncelle) D. Popper.

A. Allegro moderato — B. Andante — C. Alle-
 gro molto moderato.

M. ABBIASTE.

Roma, suite d'orchestre G. Bizet.

I. Introduction et allegro — II. Scherzo —
 III. Andante — IV. Finale (Carnaval).

L'Administration donne avis qu'il ne lui est pas possible de faire réserver des places aux Concerts classiques.

CONCERTS INTERNATIONAUX

Dimanche 8 Février, à 2 h. 1/2

Quatrième concert : ŒUVRES FRANÇAISES

Le concert de 2 heures et demie est supprimé le mercredi et le vendredi, pour cause de répétitions, pendant la durée de la saison théâtrale.

Samedi 7 et Jeudi 12 Février

BOCCACE

Terrasse du Casino - BÉBÉ-THÉÂTRE - Directeur : ANTONIN

Représentations : Mardi, Jeudi, Vendredi, Dimanche, à 2 heures du soir

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 26 janvier au 1^{er} février 1891

NICE,	yacht à vapeur, Eros, fr., c. Briant, passagers.
ID.	id. Iris, fr., c. Bret, id.
TARRAGONE,	b.-g. Argentina, it., c. Areggia, vin.
St ^e -MAXIME.	b. Désiré, fr., c. Malet, bois à brûler.
ID.	b. Deux-Frères, fr., c. Courbon, bois et charbon.
SAINTE-TROPEZ,	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume, sable.
ID.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Conte, id.
ID.	b. Eclairer, fr., c. Doglio, id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte, id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre, id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Gardin, id.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Gardin, id.
NICE,	vap., Vent-Debout, fr., c. Lambert, passagers

Départs du 26 janvier au 1^{er} février

TARRAGONE,	b.-g. Catarina, monég. c. Bregliano, fûts vides.
NICE,	yacht à vap., Iris, fr., c. Bret, passagers.
ID.	vap., Vent-Debout, fr., c. Lambert, id.
SAINTE-TROPEZ,	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume, sur lest.
ID.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Conte, id.
ID.	b. Eclairer, fr., c. Doglio, id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte, id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre, id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Gardin, id.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Gardin, id.
ID.	b. Elisa, fr., c. Ferrero, id.
ID.	b. Quatre-Frères, fr., c. Jouvenceau, id.
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone, id.

ARMITA ET C^{ie}

AGENCE DE LOCATION

en face l'hôtel de Russie, à Monte Carlo

ACHAT ET VENTE DE PROPRIÉTÉS

RÉGIE D'IMMEUBLES — RECOUVREMENT DE LOYERS
 ENGLISH SPOKEN

POUR BIEN DEJEUNER, DESCENDEZ

A LA RÉSERVE

Située sur la plage du Canton
 A MONACO

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

BOULLABAISSE RENOMMÉE, LANGOUSTES, COQUILLAGES

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets de société ouverts la nuit

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS
 ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS
 Locations et ventes de PIANOS

BAZAR

MAISON MODÈLE

V^{ve} DAVOIGNEAU

Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie — Photographies — Parfumeries — Eventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux — Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE

Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions
 S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condamine.

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagon

DANS LES GARES DU DÉPARTEMENT

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix : 6 francs

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

Le fascicule de février du Figaro Illustré (n° 11) vient de paraître. Il ne le cède en rien à ses prédécesseurs, comme composition et comme exécution.

En voici le sommaire :

Gérome dans son atelier, reproduction du tableau de Gérome, exposé au Cercle de l'Union artistique. — Le Mois parisien, par La Grand'ville. — Les Livres, par R. M. — Sainte Blandine, texte et dessin de Gyp — Courrier mondain, par C. de C. — La Trique, jeu nouveau, par Georges Laun.

Le Cours forcé, histoire vraie, par Fortuné du Boisgobey ; illustrations en couleurs de Alfred Pâris. — Le Moulin à vent, par Henry Gréville ; illustrations en couleurs de Julius Rossi. — L'Ami François, par Théodore de Grave ; illustrations de Albert Lynch. — Ma Photographie, par Grosclaude, monologue récité par Coquelin cadet, avec photographies directes de Coquelin cadet, exécutées par Camus, successeur de Chalot. — Mon chien Tom, chanson d'enfants, par Georges Fragerolle et Adrien Dézamy ; illustrations de Albert Lynch.

Fac-simile hors texte en couleurs : UNE HALTE AU COL DE MOUZAÏA, par Alfred Pâris ; LE MOULIN A VENT, par Julius Rossi.

COUVERTURE EN COULEURS : Le Tour du Lac, par Lucien Doucet.

Dans son fascicule de mars, le Figaro Illustré commencera la publication d'un grand roman parisien de Fortuné du Boisgobey, illustré en couleurs par Félicien de Myrbach.

Imprimerie de Monaco — 1891

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Janvier	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
27	768.7	768.6	768.5	768.6	768.8	9.5	10.8	11.2	8.5	9.2	62	S O, O	Beau
28	69.3	69.2	69.2	69.3	69.5	9.3	9.8	11.3	11.8	8.7	73	S O, O modéré	Beau, un peu nuageux
29	69.8	69.9	69.8	69.7	70.3	9.6	11.2	11.6	10.6	9.3	84	O léger, E S E	Nuageux
30	71.3	71.6	72.3	72.4	72.8	8.8	11.5	11.4	9.4	8.4	60	O S O modéré	Beau, nuageux
31	73.1	72.4	71.2	70.5	70.2	8.7	12.4	11.3	9.8	8.6	65	O, S S O	Nuageux, beau
1	66.7	65.9	65.5	66.2	68.3	9.6	11.5	11.2	9.4	8.2	59	O S O, E modéré	Un peu nuag. couv. pluie
2	69.2	69.5	69.7	70.9	70.8	10.2	11.8	11.7	10.5	9.4	60	S E fort	Pluie, nuageux

DATES	27	28	29	30	31	1	2
TEMPÉRATURES	11.5	12.3	11.5	12.2	12.5	12.2	11.8
EXTREMES	6.2	7.5	5.6	5.7	8.3	8.2	8.2

Pluie tombée : 30^{mm} 5